

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION

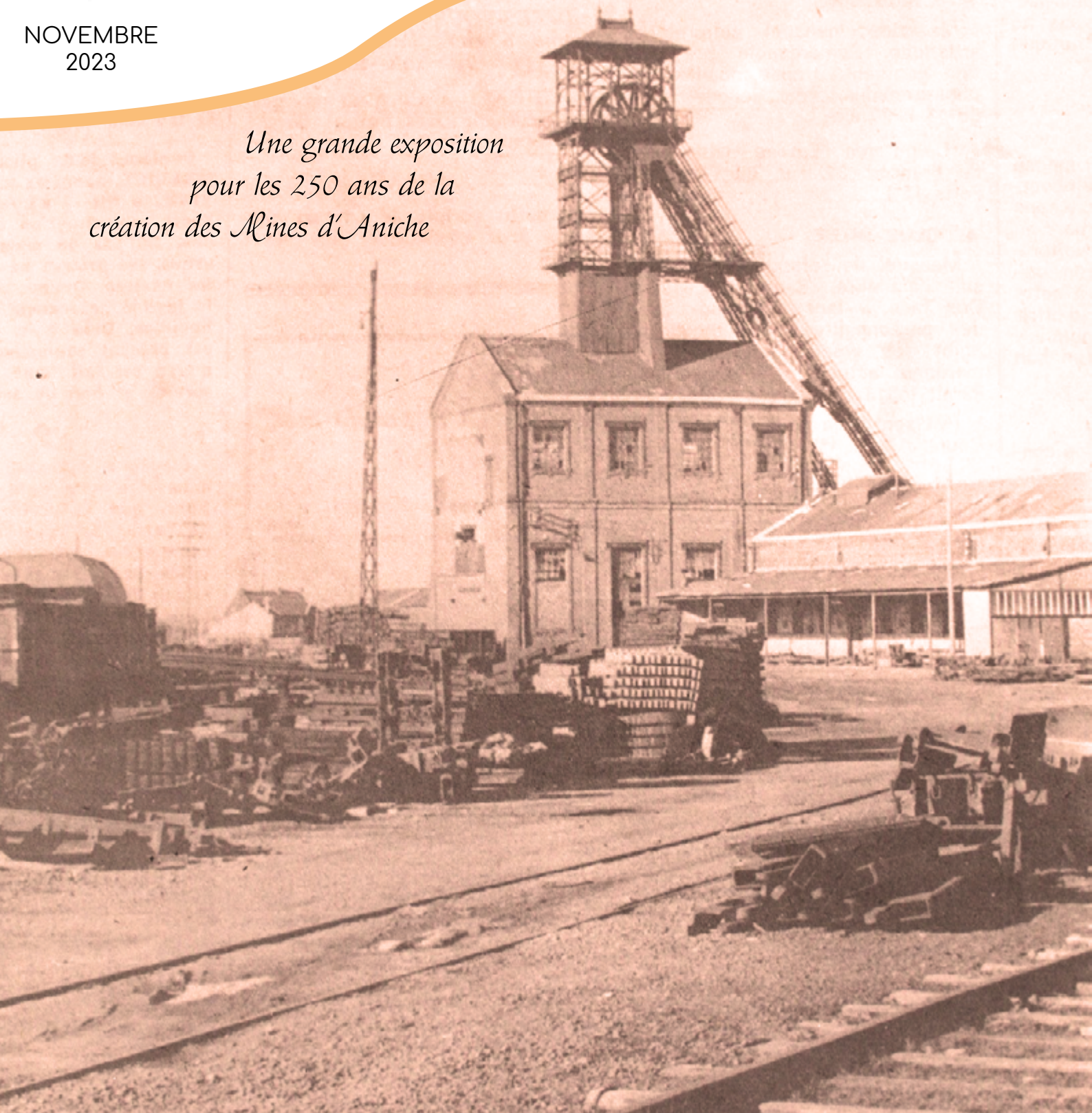
N°32

AU CŒUR

d'  Aniche

NOVEMBRE
2023

*Une grande exposition
pour les 250 ans de la
création des Mines d'Aniche*





Pages 17-20
En route pour le Village de Noël 2023



Page 11
L'école Maxime-Quévy a planché sur la Dictée ELA



Page 6
Une belle récolte... de déchets

Sommaire

VIE MUNICIPALE Pages 3-5

- Édito du Maire
- LE DICRIM - Présentation des risques technologiques
- Arrêté du 19 septembre 2023 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
- Appel à Talents - Concours Photo : Paysages en Hauts-de-France, habiter demain les territoires !
- Pour les fêtes de Noël, consommez local !

TRAVAUX-ENVIRONNEMENT-CADREDEVIE ...Pages6-8

- Le stationnement en Zone Bleue : Tout ce qu'il faut savoir !
- Une belle récolte... de déchets
- L'école Schmidt subit un rafraichissement de façade
- Avis d'Enquête Publique : Projet de modification du PLU
- Bougez autrement avec Coeur d'Ostrevent !
- Le prix du second Pass' Déchets évolue

JEUNESSE - ENFANCE - ÉDUCATION Pages 9-13

- Opération « Nettoyons la Nature » avec les enfants de la crèche et des écoles
- J'apprends la gestion des déchets à l'école
- RDV fin décembre pour les classes de neige
- L'école Maxime-Quévy a planché sur la Dictée ELA
- Près de 1 000 participants au Cross du collège
- Journée des Assistantes Maternelles
- École des Parents : Comment aider son adolescent à traverser cette période de chamboulement ?
- Atelier Parents/Enfants : Fabrication d'un Calendrier de l'Avent
- Inscription pour les friandises de Noël
- Atelier Numérique à la Médiathèque
- Réunions d'échanges entre habitants
- Des agents de Médiation à votre disposition

FÊTES & CÉRÉMONIES - CULTURE Pages 14-23

- Anne Roumanoff et son expérience à Aniche
- Voyager et rêver sans quitter Aniche
- Une conférence géopolitique particulière
- Fées d'ici et fées d'ailleurs...
- Venez fêter la Sainte Cécile avec l'EVA
- Spectacle Transparent à la Médiathèque
- À la Médiathèque (Heure du Conte - Bébés Lecteurs - Les Bébés d'EMMA)
- En route pour le Village de Noël 2023
- Sorties Cinéma du 1^{er} au 28 novembre à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati
- Présentation du nouveau Médiateur Culturel
- Gagnez des affiches avec le Jeu Ciné
- Cérémonie du 11 novembre
- Les colis de la Ville et du CCAS : Quand et pour qui ?
- Et si nous pavions nos maisons pour les fêtes et les commémorations ?

SPORT Page 24

- Un 1^{er} podium pour Lina au Dojo lama
- Téléthon 2023 : Mobilisons-nous !
- Cross de la Tranchée de Kopierre

VIE ASSOCIATIVE Pages 25-29

- « Allez les Tigres » toujours généreux
- Un nouveau président pour la Société de Chasse
- Séances de furetage sur la Plaine des Navarres
- Brocante de Moove Dance, une réussite !
- Le Secours Populaire remercie ses partenaires
- La Légion Étrangère recherche des adhérents
- Une grande exposition pour les 250 ans de la création des Mines d'Aniche
- Collecte de sang
- Super Loto
- Noël au Luxembourg
- Noël en Hollande
- Préparez Noël avec l'ADALA
- L'AADEI : une association européenne par définition

SOCIAL-VIEPRATIQUE Pages 30-31

- Une semaine pour bien vieillir ensemble !
- Permanences CNL59, ADIL, France Rénov', ...
- Permanences du Trésor Public
- Troubles psychiques : un accompagnement à domicile pour améliorer les soins

COMMERCES Page 32

- Le Champ Voisin nous a ouvert ses portes
- Chez Feuilles & Fleurs : Noël, tout un art !

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE Page 32

- Rassemblement Citoyen, Aniche, ma commune, j'y tiens

EMPLOI Pages 33-34

- Aniche vous informe sur l'Emploi
- Ensemble pour agir et entreprendre
- Zoom sur Pôle Emploi et la Maison France Services

SORTEZ VOS AGENDAS ! Page 35

LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS Page 36

Permanences des élus

Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche
reçoit sur rendez-vous tous les lundis.
Les Adjoints reçoivent en fonction de leur délégation.
Prendre rendez-vous par téléphone au 03 27 99 91 11
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Au Coeur d'Aniche

Magazine d'informations municipales
Édition mensuelle
Directeur de la publication : Xavier Bartoszek
Conception : Service Communication
Impression : Imprimerie ETHAP à Guesnain
Tirage : 4 700 exemplaires



Édito du Maire

**Chères Anichoises, Chers Anichois,
Chers concitoyens,**

En ce mois de novembre, je tiens à vous adresser un message de force et d'unité. Malgré les nombreuses crises que nous avons dû affronter depuis le début du mandat municipal actuel, nous devons rester forts, unis, et continuer à persévérer. Les bouleversements sanitaires, énergétiques, les conflits internationaux ont un impact négatif sur notre quotidien, mais ne laissons pas cela entamer notre détermination.

Heureusement, notre commune regorge de projets et d'événements qui égayent et embellissent nos vies. En novembre, nous entamons une année spéciale, marquant les 250 ans de la création de la Compagnie des Mines d'Aniche, une entreprise qui a pendant plus de deux siècles contribué à la renommée de notre commune et du bassin minier. Une exposition organisée par la Société d'Histoire d'Aniche se tiendra du 10 au 12 novembre à la salle Normand, et j'encourage toute la population à y participer.

De plus, le traditionnel rassemblement des sportifs, la « tranchée de Kopierre », organisé par le club d'athlétisme, réunira pour la 5ème année consécutive tous les athlètes de l'Ostrevent le dimanche 19 novembre sur la plaine des Navarres.

Je tiens à remercier chaleureusement le monde associatif pour sa générosité lors des différentes opérations de solidarité qui se sont déroulées en octobre, notamment la Semaine Bleue et les événements en lien avec « Octobre Rose ». Ce même monde associatif se mobilise désormais pour préparer les festivités de fin d'année et de Noël ; à ce titre, notez que le marché de Noël organisé par la Municipalité se tiendra sur la place Jaurès du 6 au 10 décembre.

En ce qui concerne la sécurité, je vous informe que des études sont actuellement en cours pour moderniser l'ensemble de notre éclairage public en passant à l'éclairage en LED. Cela concerne environ 1500 points lumineux et vise à réaliser des économies. Mon souhait le plus fort serait que les travaux soient effectués en une seule phase, afin que tous les habitants bénéficient du même niveau de confort, quel que soit le quartier dans lequel il vit. Cette opération, dont le coût est estimé à près de 1 300 000 euros, devra être supportée en grande partie par les finances communales. Cette question fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal.

Je tiens à vous assurer de mon dévouement total au service de notre commune et de ses habitants. Restons unis et forts, car ensemble, nous surmonterons tous les défis qui se présentent à nous.

FLASH INFO

Nous vous informons que, dans le cadre d'un test d'éclairage public et d'un nouveau dispositif de vidéo protection, l'éclairage public sera allumé sans interruption du 1er novembre au 30 novembre dans le secteur compris entre les rues Delforge, du Général Delestraint et Henri-Barbusse.

À vos côtés,
Votre Maire,
Xavier Bartoszek.

DICRIM

Présentation des risques technologiques

Canalisations des Matières Dangereuses

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un document obligatoire qui permet de porter à votre connaissance les risques auxquels vous êtes exposés sur la commune, les mesures prévues pour alerter, protéger, secourir et les conduites que chacun doit tenir en cas d'alerte.

Ce mois-ci, nous vous présentons les risques technologiques.

Le DICRIM est également consultable sur le site officiel de la ville www.oniche.fr dans l'onglet [Mairie/Services/Urbanisme/DICRIM](#).

Pour les habitants ne bénéficiant pas d'internet, un exemplaire papier est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Les risques technologiques



Une canalisation de matières dangereuses achemine du gaz naturel à destination de réseaux de distribution et/ou de site de stockage.

Le territoire d'Aniche est concerné par la présence de 3 canalisations de transport de gaz naturel faisant l'objet d'une servitude d'utilité publique reprise en annexe du Plan Local d'Urbanisme.

CANALISATIONS DE MATIÈRES DANGEREUSES



Consignes générales



AVANT

- **Prévoir les équipements minimums :**
 - radio portable avec piles
 - lampe de poche avec piles
 - eau potable
 - papiers personnels
 - couvertures, vêtements de rechange
 - matériel de confinement
 - médicaments urgents et nécessaires
- **S'informer en Mairie :**
 - des risques encourus
 - des consignes de sauvegarde
 - du signal d'alerte
 - des plans d'intervention

PENDANT

- **Prioritairement, mettez-vous à l'abri**
- **Se confiner** en fonction de la nature du risque et des consignes données
- **Écouter la radio**
- **Ne pas aller chercher les enfants à l'école.** Ils sont pris en charge par l'administration
- **Ne pas encombrer le réseau téléphonique**
- **Pas de flamme** (risque d'explosion)



APRÈS

- **Écouter et suivre les consignes** données par la radio et les autorités
- **Apporter une 1ère aide** aux voisins (penser aux personnes âgées et handicapées)
- **Se mettre à la disposition des secours**
- Si vous vous êtes mis à l'abri, **aérer le local** à la fin de l'alerte diffusée
- **Évaluer les dégâts** (s'éloigner des points dangereux et informer les autorités de tout danger persistant)



Arrêté du 19 septembre 2023 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle



Par arrêté ministériel en date du 19 septembre 2023 publié au journal officiel le 20 octobre 2023, l'Etat a reconnu la commune en état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période comprise entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2022 sur Aniche.

Vous disposez d'un mois à compter de la publication de cet arrêté au Journal Officiel pour déclarer auprès de votre assureur les sinistres que vous auriez pu subir sur vos logements dans la période de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Renseignements auprès du Service Urbanisme par téléphone au 03 27 99 91 26.

Appel à Talents - Concours Photo

Paysages en Hauts-de-France, habiter demain les territoires !



Dans le cadre de son programme Petites Villes de Demain, notre Ville travaille en étroite collaboration avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sur les questions de valorisation du patrimoine, de renaturation ou encore d'aménagement du territoire. L'une des missions du CAUE est de permettre la participation des habitants dans ces différents domaines.

Ainsi, l'Union Régionale des CAUE Hauts-de-France lance en partenariat avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) un concours photo, amateur et gratuit, à l'échelle de la région, destiné au grand public, aux collèges et aux lycées.

À travers cet événement qui se déroule jusqu'au 20 avril 2024 pour les collèges et les lycées, et se prolonge jusqu'au 5 juin 2024 pour le grand public, il est proposé aux habitants des

Hauts-de-France d'être les témoins des transformations de notre cadre de vie.

En effet, nos paysages évoluent et sont impactés par nos modes de vie, de déplacements, nos pratiques professionnelles ou encore les nouveaux modes de productions d'énergie ou la recherche d'habitat plus écologique.

Saurez-vous identifier ces transformations et les photographier ? C'est le défi que nous vous proposons de relever ! Vous pourrez choisir de concourir dans l'un ou plusieurs des thèmes suivants : Relief et paysages, Paysages culturels, Eau et paysages, Agriculture et paysages, Paysages d'industrie, Paysages de l'habiter. Et peut-être faire partie des lauréats récompensés par le jury !

Retrouvez toutes les informations sur le site <https://observatoirecitoyen.urcaue-hautsdefrance.fr/> ou en contactant les relais locaux au 03 20 57 67 67 ou auprès de Delphine Lemanski, Médiation/pédagogie par mail à dlemanski@caue-nord.com ou de Clément Terrier, Architecte à cterrier@caue-nord.com.

Pour les fêtes de Noël, consommez local !

A l'initiative de l'Union des Commerçants et Artisans Anichois, vous allez recevoir dans vos boîtes aux lettres un « Passeport de Noël ».

Celui-ci reprend le programme des festivités de Noël, des offres commerciales de vos commerçants mais surtout la possibilité de participer à une grande tombola dont les gagnants seront tirés au sort le 10 décembre pendant le Marché de Noël sur la Place Jean-Jaurès.

Le principe ?

1. Réalisez vos achats chez les commerçants artisans anichois
2. Cumulez 5 tampons chez 5 commerçants différents (sans minimum d'achats)
3. Déposez la grille tamponnée au chalet de l'Union des Commerçants et Artisans Anichois sur le Marché de Noël
4. Croisez les doigts pour être tiré au sort et remporter un lot !

Gourmandises salées ou sucrées, prêt-à-porter, produits de beauté/soins, fleurs, déco-cadeaux, ... Vos commerçants regorgent d'idées pour gâter vos proches en cette période de fêtes !

Alors n'hésitez plus ! Faites plaisir, faites-vous plaisir et soutenez vos commerçants en consommant local !



Le stationnement en Zone Bleue

Tout ce qu'il faut savoir !

Le stationnement en zone bleue est une zone où il est possible de garer son véhicule gratuitement pour une durée limitée.

Les zones bleues en centre-ville vous permettent un arrêt de 60 minutes maximum du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h sauf dimanche et jours fériés.



Plusieurs parkings se situent à moins de 5 minutes à pied du centre-ville !

Selon l'article R417-3 du Code de la Route, les usagers s'exposent à une contravention de deuxième classe si :

- le modèle du disque de stationnement n'est pas conforme ;
- le disque de stationnement n'est pas placé de manière visible et facilement consultable ;
- il n'y a pas de disque de stationnement ;
- l'heure de stationnement autorisée est dépassée.

Une belle récolte... de déchets

Dimanche 17 septembre, une bonne vingtaine d'Anichoises et Anichois courageux s'était donné rendez-vous pour nettoyer la ville à l'initiative du Conseil Citoyen Anichois.

Plusieurs kilos de déchets ont été ramassés et parmi eux des milliers de mégots de cigarettes...

Un immense bravo à ces nettoyeurs bénévoles courageux !!!



L'école Schmidt subit un rafraîchissement de façade

Durant septembre, des travaux de rénovation ont été effectués sur la façade de l'école maternelle Jean-Schmidt.

Peinture passée et écaillée par le temps, l'école avait désespérément besoin d'une cure de jouvence.

Sans perturber l'accès à l'école pour les parents et les enfants, deux agents des Services Techniques, Jean-Marie Mathieu et Roland Carrein, ont procédé durant 4 semaines au décapage, au rebouchage des fissures et à la peinture des faces extérieures de l'école maternelle. L'implication des agents de la commune a permis de maîtriser les coûts de cette rénovation.

Une seconde phase de rénovation côté cour est à l'étude.



Avis d'Enquête Publique

Projet de modification du PLU

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 12 octobre 2023, le Maire d'Aniche, Xavier Bartoszek, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête publique aura lieu du 17 novembre au 21 décembre 2023 inclus, soit 34 jours consécutifs. Le siège de l'enquête publique est l'Hôtel de Ville de la commune, 6 rue Henri Barbusse.

Le Président du Tribunal Administratif de Lille a désigné M. Pierre Pinte, retraité d'un emploi de responsable Foncier-Environnement en qualité de commissaire enquêteur et M. Michel Richard en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consulter en version papier le dossier d'enquête publique au service urbanisme de l'Hôtel de Ville, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Il est également disponible en version numérique sur le site officiel de la ville : www.aniche.fr et sur un ordinateur disponible à l'accueil de la Mairie.

Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra le public pour recueillir ses observations et ses propositions, à la salle des Adjointes de l'Hôtel de Ville, aux dates et heures suivantes :

- vendredi 17 novembre de 8h30 à 11h30
- samedi 2 décembre de 8h30 à 11h30
- jeudi 21 décembre de 15h30 à 18h30

Le public pourra consigner ses observations :

- sur le registre d'enquête tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et pendant les permanences du Commissaire Enquêteur par courrier adressé à l'intention de Monsieur le Commissaire Enquêteur EP MODIFICATION PLU - Mairie d'Aniche - 6 rue Henri Barbusse à Aniche (59580) par mail à aniche.enquetepublique.plu@gmail.com en précisant en objet : observation EP MODIFICATION PLU à l'intention de Monsieur le Commissaire Enquêteur
- Les observations du public transmises par voie électronique sont consultables sur le site de la ville www.aniche.fr - rubrique Urbanisme. À l'issue de l'enquête publique, le Commissaire Enquêteur remettra son rapport, ses conclusions et son avis dans un délai de 30 jours. Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an en Mairie et sur le site internet officiel de la ville.

Bougez autrement avec Cœur d'Ostrevent !

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO) met en place un dispositif d'aide financière de 200 € pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) neuf qui permet :

- D'aider les habitants du territoire désireux d'acquérir un VAE ;
- Aux acquéreurs de VAE de bénéficier de l'aide de l'État (sous conditions) car celle-ci n'est versée que si une collectivité territoriale verse déjà une aide ;
- De favoriser la mobilité douce et la pratique du vélo ;
- D'améliorer la santé avec la pratique d'une activité physique régulière.
- D'améliorer la qualité de l'air.

Le montant de l'aide attribuée sera de 25 % du prix TTC, dans la limite de 200 €. Cette aide est éligible pour les Vélos à Assistance Électrique neufs (VAE classique, VTTAE, biporteur, triporteur).

Afin de vous accompagner dans votre projet d'élaboration de votre dossier et de connaître les fonds disponibles, contactez en amont de votre achat le service Environnement et Cadre de Vie de la CCCO par téléphone au 03 27 71 37 44.



Le prix du second Pass' Déchets évolue

Depuis le 25 septembre, le tarif d'une seconde carte, indispensable pour ramener vos encombrants à votre déchèterie, a évolué.

En effet, le coût d'un deuxième Pass' Déchets sera désormais facturé à 10 €. La première demande reste toujours gratuite.

Que vous soyez particulier, association ou professionnel, pour obtenir votre « Pass' Déchets », vous devez remplir obligatoirement le formulaire disponible dans votre mairie, à la déchèterie la plus proche de chez vous ou en téléchargeant sur le site : www.siated.fr/votre-pass-dechets. Vous devrez ensuite y joindre les pièces justificatives demandées et :

- Soit renvoyer le tout au : « SIAVED - Pass' Déchets - 5 route de Louches, 59282 DOUCHY LES MINES »,
- Soit par mail (uniquement pour la création d'un badge) à saisiel@siaved.fr,
- Soit vous rendre aux heures d'ouverture du SIAVED avec l'ensemble des pièces justificatives pour déposer votre dossier.

Attention :

- Seul le premier badge est gratuit. N'oubliez pas d'envoyer votre règlement de 10 € en espèces ou par chèque à l'ordre de « Régie de recettes déchèteries - prévention » pour toute demande de badge supplémentaire.
- Tout dossier incomplet ne sera pas traité. Votre badge vous parviendra par courrier.



Opération « Nettoyons la Nature »

avec les enfants de la crèche et des écoles

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour sensibiliser les plus jeunes à la protection de la planète, les chérubins écolos de la structure multi-accueil Maria-Montessori et les enfants de l'école François Wartel ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » le mois dernier.

Les tout-petits ont tout compris. Une dizaine d'enfants âgés de 2 ans de la structure multi-accueil Maria-Montessori a participé à une chasse aux déchets aux abords de la structure.

L'écologie est une valeur éducative qu'il faut transmettre aux enfants dès leur plus jeune âge. À travers des activités en lien avec la faune et la flore, l'équipe de la structure les sensibilise à la richesse de l'environnement et à l'importance de protéger notre planète.



Armés de gants, d'un gilet de protection et d'un sac, les enfants de l'école François Wartel ont, quant à eux, pu soulever des montagnes, et pas n'importe quelle montagne, celle qui domine leur école et c'est une Plaine de l'Archevêque de plus en plus propre qui s'offre à eux.

Une action de sensibilisation à l'environnement commencée il y a maintenant 13 ans par l'établissement, soucieux d'inculquer à ses élèves, un état d'esprit citoyen. Les enfants ont pris conscience qu'il était important de ne pas jeter les déchets dans la nature et de comprendre ce qu'est le tri. C'est par ces actions qu'ils prennent conscience de l'état des rues, laissé par les gens.



J'apprends la **gestion des déchets** à l'école

Dès la maternelle, il est important de sensibiliser les tout-petits à la notion de recyclage.

Au mois de septembre, Mme Stéphanie Vande Walle, intervenante de la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent, s'est rendue dans les 4 classes de l'école maternelle Archevêque afin de sensibiliser les plus jeunes sur le tri des déchets.

Adopter les bons gestes de tri, c'est permettre aux détritiques d'être déposés dans le bon centre de tri. Ils pourront ainsi être réutilisés pour créer de nouveaux objets.



Dans le cas contraire, les ordures seront envoyées au centre d'enfouissement et ne seront plus jamais recyclables.

Le recyclage a des vertus avantageuses pour l'environnement. Il permet d'économiser les ressources naturelles, de réduire les émissions de carbone et de diminuer la pollution de l'eau et de l'air, protégeant ainsi les écosystèmes.

Dans une ère où le réchauffement climatique est un problème actuel majeur, il est essentiel de sensibiliser, dès le plus jeune âge, les générations futures aux bons gestes.



RDV fin décembre pour les **Classes de neige**



Une réunion sur les classes de neige 2023 s'est déroulée mardi 26 octobre à la salle Louis-Pol en présence du Maire, Xavier Bartoszek, de l'Adjointe à l'Enfance, à la Jeunesse et à l'Enseignement, Jessica Tanca, du prestataire et des représentants du corps enseignant.

Le séjour se déroulera du 14 au 22 décembre à Châtel, en Haute-Savoie à 1 200 mètres d'altitude. Le voyage se fera en bus de jour pour le départ et de soir pour le retour.

Au programme : ski, sortie raquette, chiens de traîneau, ateliers de découvertes, visite de ferme pédagogique, veillées, boum, repas traditionnels, jeux de neige, ...

Sur un coup global de 789 € par enfant, la participation forfaitaire des familles est de 165 € pour les anichoises (soit 20,63 € par jour et par enfant) et de 330 € pour les familles n'habitant pas la commune (soit 41,25 € par jour et par enfant), le solde étant pris en charge par la commune.

Les parents ont également la possibilité de payer le séjour de leur enfant en 3 fois **uniquement sur le portail « My Périshool »** aux dates de paiement suivantes :

- du 1^{er} au 20 novembre ;
- du 1^{er} au 8 décembre.

Plus de renseignements auprès du Service Scolaire au 03 27 99 91 14.

L'école Maxime-Quévy a planché sur la **Dictée ELA**



Lundi 16 octobre, à l'école primaire Maxime Quévy, l'heure était à la dictée dédiée au combat des enfants d'ELA, l'association européenne contre les leucodystrophies.

Dans la cour de récréation, après un hommage singulier au professeur victime du terrorisme, Dominique Bernard, tué à Arras, les écoliers ont chanté en chœur « La Marseillaise » et « Les enfants d'ELA ».

Le directeur, Daniel Warembourg, a présenté de nouveaux enseignants intérimaires atypiques : Aurélien Rigaux, Christopher Tsamas, Loïc Menuge, Dimitre Dimitrov, tous

basketteurs professionnels et Brigitte Lambert, déléguée départementale de l'Éducation Nationale en présence du Maire, Xavier Bartoszek, et de l'adjointe à l'Enfance, à la Jeunesse et à l'Enseignement, Jessica Tanca.

Puis, le directeur a invité ses hôtes à se rendre dans les classes pour dicter aux écoliers « Un monde sans frontières », texte de Sabyl Ghousoub, Prix Goncourt des Lycéens 2022 pour son roman « Beyrouth-sur-Seine ».

Dans la continuité de cette action de sensibilisation, un cross sera organisé au printemps 2024 sous les couleurs de l'association ELA.

L'idée est d'inviter les élèves à courir en prêtant symboliquement leurs jambes aux enfants atteints de leucodystrophie qui ne peuvent plus s'en servir.



Près de **1 000 participants au Cross** du collège



Le vendredi 13 octobre, tous les élèves du collège Théodore-Monod, ainsi que les classes de CM2 des écoles primaires Basuyaux et Wartel, ont participé au traditionnel cross de l'établissement.

Les différents départs ont été donnés suivant le niveau des classes pour un parcours tracé exceptionnellement cette année sur le complexe des Navarres puisque la salle des sports Pierre-de-Coubertin est actuellement en travaux de rénovation.

Les trois premiers de chaque course ont été récompensés par Mme Tissot, principale du collège et M. Xavier Bartoszek, Maire. Ces derniers ont également tenu à féliciter les professeurs de sport, les participants et l'ensemble des acteurs de cette belle réussite.

Journée des **Assistantes Maternelles**



Le Relais Petite Enfance, situé à l'angle des rues Jules Domisse et Gambetta, vous ouvrira ses portes le samedi 18 novembre de 9h à 11h30 lors de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles.

L'assistante maternelle (ou assistant maternel) est un(e) professionnel(le) de la Petite Enfance qui accueille des enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans.

L'accueil se fait à son domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles. La personne doit obligatoirement avoir été agréée par les services du département.

Venez rencontrer les assistantes maternelles et découvrir un métier qui cherche aussi à recruter. Pour tous renseignements contacter Nathalie au 06 78 09 83 51.

École des Parents : Comment aider son adolescent à traverser cette période chamboulement ?

Considérée comme une période de grands changements, l'adolescence est une période de transition où s'opèrent des bouleversements sur tous les plans : psychique, physiologique, physique...

Cette période implique donc pour les parents de s'adapter aux nouveaux besoins de leur adolescent, veiller à ce qu'il ne manque de rien pour vivre cette période le mieux possible.

En tant que parent, il est donc normal de se questionner sur ce sujet et d'y apporter des conseils pour l'aider à traverser ce passage à la vie adulte.

Anaïs Pintiaux, psychologue et responsable du Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité vous invite à l'École des Parents sur la thématique « Comment aider son adolescent à traverser cette période de chamboulement ? », organisée le **jeudi 9 novembre de 17h30 à 19h30** à la Maison de l'Enfance René-Chojnacki, 35 rue Delforge.

Pour une meilleure participation à l'École des Parents, un animateur accueille votre/vos enfant(s) à la Ludothèque durant ces rencontres collectives. Inscription gratuite et réservation auprès d'Anaïs par téléphone au 07 49 73 75 83 ou par mail à parentalite.lapage@gmail.com.



Atelier Parents/Enfants

Fabrication d'un Calendrier de l'Avent



Le Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité organise mercredi 22 novembre au 1^{er} étage de la Maison de l'Enfance René-Chojnacki de 14h à 16h un atelier Parents/Enfants ouvert aux enfants de 6 à 11 ans, accompagnés d'un ou des parent(s).

En cette période festive de fin d'année, venez participer en famille à un atelier ludique sur la fabrication d'un Calendrier de l'Avent. N'oubliez pas de ramener des rouleaux de papier toilette pour le fabriquer.

La participation à ce temps collectif est gratuite. Elle nécessite une inscription préalable auprès d'Anaïs Pintiaux, par téléphone au 07 49 73 75 83 ou par mail à parentalite.lapage@gmail.com.

Inscription pour les friandises de Noël



La Municipalité invite les enfants d'Aniche scolarisés au collège Théodore-Monod à venir s'inscrire en Mairie pour les friandises de Noël.

Les inscriptions auront lieu auprès du Service Scolaire du lundi 6 novembre au vendredi 24 novembre de 9h à 11h45 et de 13h45 à 16h45.

La distribution se fera, uniquement pour les enfants d'Aniche inscrits, le mercredi 20 décembre à la salle Schmidt de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Ateliers Numériques à la Médiathèque

Vous souhaitez découvrir ou vous perfectionner en **informatique** ?
Planning ateliers numériques
À la médiathèque de 14h à 15h

- Mardi 7 novembre
Usage de l'équipement informatique
- Mardi 14 novembre
La visioconférence
- Mardi 21 novembre
Utilisation de l'application pôle emploi / CAF
- Mardi 28 novembre
Naviguer sur le bureau Windows

Réunions d'échanges entre habitants

QUARTIERS 2030 VOS PROJETS POUR LES QUARTIERS

LA PAROLE AUX HABITANTES / HABITANTS

- Comment vivez vous dans votre quartier ?
- Quelles sont les richesses ?
- Quelles sont les difficultés ?

Venez - en discuter en toute convivialité :

- le 13 novembre de 14h à 16h
au Centre Social d'Aniche LEPHARE
- le 14 novembre de 17h30 à 19h30
au Restaurant scolaire WARTEL
- le 15 novembre de 16h à 18h
au Restaurant scolaire LADRIERE

Ces tables rondes seront animées par le Pôle de la Cohésion Sociale de la CCCO en partenariat avec la ville d'Aniche et le Centre Social LEPHARE.

Informations et renseignements à l'EVS LEPHARE au 16 rue Léon Gambetta à Aniche ou par téléphone au 03 27 87 89 11.

Des agents de Médiation à votre disposition

Pour favoriser le mieux-vivre ensemble et contribuer ainsi à instaurer des échanges de nature à permettre le bien-être des habitants, des agents de médiation sont à votre écoute.

Ils sont un relais de terrain et de proximité entre vous, habitants, et les différents partenaires de la commune (bailleurs, services municipaux, EVS, CCAS, ...) et peuvent être accompagnés dans leurs déplacements par des partenaires de terrain.



Par leur présence régulière et bienveillante dans l'espace public et leur accompagnement individuel, ils contribuent au renforcement du lien social entre tous et à la lutte contre l'isolement. Ils tentent d'apaiser les conflits de la vie quotidienne (tapages, nuisances, conflits) et favorisent le dialogue en toute neutralité et dans le respect de chacun.

Vous pouvez les solliciter directement lorsque vous les croisez ou les joindre par mail à mediation-aniche@orange.fr, ou auprès de Meriem Guirouaou au 06 72 94 57 64 ou de Zaccharie Pollet au 06 72 88 65 46.



Anne Roumanoff et son expérience à Aniche



Dimanche 8 octobre, devant 350 personnes, l'humoriste à la renommée nationale, Anne Roumanoff, a donné le sourire et permis de nombreux éclats de rires de tous les spectateurs.

Son spectacle « L'expérience de la vie », c'est être une femme d'expérience ou être toujours en train d'expérimenter.

Quand maturité rime avec curiosité, Anne Roumanoff porte dans ce nouveau spectacle un regard narquois et joyeux sur les grandes transformations de notre société : nouveau langage, nouveaux comportements, nouveaux métiers.



Dans son spectacle, on croise notamment une coach américaine en relation de couple, on entend une version revisitée des contes de fées, un poème sur les influenceurs et des commentaires savoureux sur l'actualité politique et sociale.



Un spectacle déconstruit par une femme expérimentée qui rêve de se reconstruire.

Une séance de dédicaces et d'échanges a clôturé cette soirée pour le plus grand bonheur des spectateurs.

(Photos de Christelle Paris Photographie)



Voyager et rêver sans quitter Aniche



L'Association Anichoise des Amis des Arts (les 4A) a organisé son 21^{ème} salon annuel les 13, 14 et 15 octobre à la salle Claudine-Normand.

Le thème retenu pour ce salon artistique, « Le Voyage », s'est avéré une source d'inspiration intarissable pour les artistes des 4A et leurs invités qui ont déployé des trésors d'imagination.

Le public nombreux ne s'y est pas trompé et a salué par de chaleureux applaudissements

et de franches félicitations le travail des peintres, sculpteurs, céramistes, plasticiens...

Lors du vernissage, le président des 4 A, Michel Masclat, a remercié l'ensemble des acteurs de cette belle réussite. Le Maire, Xavier Bartoszek a, pour sa part, félicité les bénévoles des 4A et a souligné la volonté des artistes locaux d'associer les scolaires à la découverte de l'art.



Une Conférence géopolitique particulière



Comme nous en avons pris l'habitude depuis plus d'un an, les membres de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale viennent régulièrement tenir des conférences très intéressantes à Aniche.

Souvent axée sur les thèmes géopolitiques, la conférence du 27 septembre était basée sur la sécurité au travers de la citoyenneté, présentée par le commissaire divisionnaire, Jacky Maréchal, auteur de l'ouvrage « Haut les Voix ».

Cette citoyenneté tellement importante mais qui, pour beaucoup, ne veut plus rien dire... À ce titre, un grand personnage du Douaisis était présent : Jacques Desbonnet, âgé de 101 ans, dernier des résistants du territoire et dernier représentant du mouvement résistant « La Voix du Nord », commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Le Maire, Xavier Bartoszek, a été très honoré de sa présence à Aniche et l'a remercié au nom de la municipalité.



Fées d'ici et fées d'ailleurs...



Jusqu'au 15 novembre, une exposition sur les fées vous est proposée à la Médiathèque Norbert-Ségar. L'entrée est libre et visible aux jours et heures d'ouverture de la Médiathèque.

Cette exposition prêtée par la Médiathèque Départementale du Nord, proposée par la Compagnie Paier Bavard, présente des fées comme vous n'en avez jamais vues : Morgane, Clochette, Viviane, ... mais aussi Symflorie, Crapautine, Frisquette, Brumatine...

L'exposition « Fées d'ici, fées d'ailleurs » vous invite à venir à la rencontre de ces créatures étonnantes, fascinantes, qui peuplent notre imaginaire commun.

Elles vous convient à un voyage en « Faërie », en vous proposant de les découvrir à travers le regard tantôt attendri, tantôt décalé, que portent sur elles plusieurs artistes (écrivains, illustratrices, plasticiennes, ...), au fil des textes de Kristoff Valla qui parsèment cette promenade féérique. Des fées connues, d'autres moins, réunies tout au long d'un parcours merveilleux...

Venez fêter la Sainte Cécile avec l'EVA

Dimanche 26 novembre à 10h30, rejoignez l'Ensemble Vocal Anichois à l'église Saint-Martin d'Aniche, au sein de la Paroisse de Saint Laurent d'Ostrevant, pour une messe spéciale en l'honneur de Sainte Cécile.

Cette célébration sera présidée par l'Abbé Jean-Marie Moura et animée par la chorale EVA (Ensemble Vocal Anichois).

Venez nombreux pour cet événement spirituel et musical. L'entrée est libre. Renseignements au 03 27 99 91 08.



Spectacle transparent à la Médiathèque



Karine Ronse vous invite à la Médiathèque Norbert-Ségarde le mercredi 15 novembre à partir de 16h pour une lecture de son conte poético-marionnettique intitulé « Transparent ».

Le spectacle raconte l'histoire d'une minuscule planète presque ronde et transparente, « C'est quand qu'on va où ».

C'est là que vit Opaline, la petite fille allumette. Opaline a une amie Oie, Ça gaze, qui l'emmène aux trois autres coins de sa planète où vivent Poêle à boules, le marchand d'allumettes, Pantoufle, qui passe son temps à buller et Pomme pruneau, sa grand-mère, qui raconte des histoires à dormir debout...

Le spectacle sera précédé d'une petite animation qui vous donnera les clés pour pouvoir y assister. Il sera suivi d'une séance de dédicaces des livres « Slaan la Huzarde », écrits par Karine Ronse.

Tout public dès 4 ans. Rendez-vous entre 16h et 16h15 pour l'avant-spectacle. Réservation par téléphone au 03 27 92 06 64 ou par mail à mediatheque@aniche.fr.

À la Médiathèque avec l'Heure du Conte

L'Heure du Conte, c'est un rendez-vous mensuel à destination des enfants dès 4 ans, accompagnés au minimum d'un adulte.

Les prochaines dates à retenir sont les mercredis 8 novembre et 6 décembre à 10h.



avec Bébés Lecteurs

Bébés Lecteurs, c'est un rendez-vous mensuel à destination des tout-petits de 0 à 3 ans, accompagnés au minimum d'un adulte.

Les prochaines dates à retenir sont les mercredis 15 novembre et 13 décembre à 10h.

Ces rendez-vous sont gratuits mais nécessitent une réservation auprès de la Médiathèque Norbert-Ségarde par téléphone au 03 27 92 06 64 ou par mail à mediatheque@aniche.fr.

Venez écouter des histoires pour vous amuser et vous évader !

avec « Les Bébés d'EMMA »

« Les Bébés d'EMMA » est un programme spécialement conçu pour les bébés dès l'âge de 3 mois, mettant l'accent sur les échanges sensoriels entre les parents, les grands-parents, les assistantes maternelles et leurs précieux nourrissons.

La Médiathèque Norbert-Ségarde d'Aniche en partenariat avec l'École de Musique Municipale Anichoise, vous propose des ateliers uniques.

Les places étant limitées, il est conseillé de réserver dès aujourd'hui en envoyant un mail à g.raison@aniche.fr ou en vous rendant directement à la médiathèque située au 65 rue Patoux. Vous pouvez également réserver par téléphone au 03 27 92 06 64.



Détail des groupes

- De 3 mois à 9 mois : à 9h
- De 10 mois à 2 ans : à 9h30
- De 2 ans à 3 ans : à 10h

Dates des prochaines séances

- mercredi 8 et mercredi 22 novembre
- mercredi 6 et mercredi 13 décembre

En route pour le village de Noël 2023



Ils sont arrivés dans notre ville
Retrouvez-les tout au long du mois
de novembre sur notre site
Facebook et suivez les bêtises de
ces petits lutins farceurs



Facebook : Ville d'Aniche

N'oublie pas de déposer ta liste
de cadeaux dans la boîte aux
lettres du Père Noël située au
pied du sapin sur la Place Jaurès
à partir du 4 décembre

BOITE AUX LETTRES
DU PÈRE NOËL



CONCOURS MAISONS DÉCORÉES



À l'occasion des fêtes de Noël, la municipalité organise le concours des
maisons décorées, façades, vitrines des commerçants, réservé aux
habitants de la commune.

L'illumination ne rentrera pas dans les critères d'évaluations du concours
(En raison des hausses de consommations énergétiques, seront
récompensés les participants favorisant uniquement des décorations.)

Les inscriptions seront enregistrées par le service Fêtes et Cérémonies
uniquement par mail à m.drecq@aniche.fr du lundi 20 novembre au
vendredi 1 décembre, dernier délai.

Le mercredi 20 décembre : passage du jury en journée

VILLAGE DE MERCREDI 6 AU DIMANCHE 7 PLACE JEAN



DÉCEMBRE
14H-19H



16h : rencontre avec la
Reine des Neiges

17h Illumination du
sapin avec So' Danse
et les Séléniás



DÉ
16

Ver
déambu
notre vil
No



DÉCEMBRE
10H-20H

10h-13h / 14h-19h30 Chalet du Père Noël

10h30 Inauguration du village de Noël
avec les Sokols d'Abscon



14h-17h Conte de Noël de l' Ecole
de Musique Municipale Anichoise
(E.M.M.A.) avec des automates

Salle des Délibérations en mairie

17H à 20h Parade du Grinch

Durant ces
venez déco
profite
nombre
animat

15 chalets
exposant
repas als
boissons c
carrousel, lu
etc

NOËL 2023

ANICHE 10 DÉCEMBRE

AN-JAURÈS



DÉCEMBRE
10H-19H

enez
uler sur
lage de
ël

s 5 jours
ouvrir et
er de
euses
ions :

ts, des
s, stand
sacien,
chaudes,
ge d'hiver
c...



DÉCEMBRE
10H-12H
16H-20H

16h-19h30 Le chalet du Père Noël vous accueillera et une photo souvenir vous sera remise gratuitement



17h à 20h Orchestre déambulatoire dans le village



DÉCEMBRE
9H30-20H



9h30-12h30/ 13h30-16h30
Chalet du Père Noël

8h-14h Brocante

13h45 à 17h45 Sculpteur sur glace + final de feu

14h30 à 17h30 Gospel

18h Mapping + descente du Père Noël avec ses lutins

Programmation du mois de décembre 2023

17/12 : Chorale "Les Petits Chanteurs" de Lambres
Église d'Aniche à 15h30



Contes en musique et chansons à partager.
Spectacle d'hiver et de Noël.
Et si nous découvriions des histoires qui apportent du réconfort au cœur de l'hiver ?

20/12 : Contes givrés et p'tites notes d'hiver
Médiathèque à 17h

23/12 : P'tites mains pour grandes z'oreilles
Médiathèque à 10h



23/12 : Spectacle "le Livre Magique"

Le Père Noël se retrouve coincé dans le livre magique et doit être délivré à temps pour la nuit de Noël.

• Un conte musical chanté et dansé en direct.

• Chansons de Disney actuelles.

• Grande participation des enfants
Gratuit Salle Claudine Normand à 15h30

Sur réservation à la médiathèque
au 03.27.92.06.64 ou
par mail mediatheque@aniche.fr



Sorties Cinéma du 2 novembre au 28 novembre à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati



LE RÈGNE ANIMAL

2h08/Aventure - Fantastique

De Thomas Cailley avec Romain Duris, Paul Kircher, ...

Avertissement : des scènes, propos ou images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.

Jeu 02/11 : 16h - Ven 03/11 : 16h - Sam 04/11 : 15h



THE CREATOR

2h13/Science-fiction

De Gareth Edwards avec John David Washington, Gemma Chan, Ken Watanabe, ...

Jeu 02/11 : 20h30 - Ven 03/11 : 20h30 - Dim 05/11 : 15h - Mar 07/11 : 20h30



HARRY POTTER À L'ÉCOLE DES SORCIERS

2h32/Aventure - Fantastique

De Chris Columbus avec Daniel Radcliffe, Emma Watson, Rupert Grint, ...

SÉANCE SPÉCIALE le Sam 04/11 : 20h30



LA PETITE

1h33/Comédie dramatique - Drame

De Guillaume Nicloux avec Fabrice Luchini, Mara Taquin, Maud Wyler, ...

Ven 10/11 : 15h



EXPENDABLES 4

1h43/Action - Thriller

De Scott Waugh avec Sylvester Stallone, Jason Statham, Dolph Lundgren, ...

Interdit aux moins de 12 ans

Mer 08/11 : 20h30 - Jeu 09/11 : 20h30 - Ven 10/11 : 20h30 - Mar 14/11 : 20h30



HARRY POTTER ET LA CHAMBRE DES SECRETS

2h38/Aventure - Fantastique

De Chris Columbus avec Daniel Radcliffe, Emma Watson, Rupert Grint, ...

SÉANCE SPÉCIALE le Dim 12/11 : 15h



L'EXORCISTE : DEVOTION

1h51/Épouvante - Horreur

De David Gordon avec Leslie Odom Jr, Ellen Burstyn, Ann Dowd, ...

Interdit aux moins de 12 ans

Mer 15/11 : 20h30 - Jeu 16/11 : 20h30 - Ven 17/11 : 20h30 - Mar 21/11 : 20h30



LES TROLLS 3

1h31/Animation - Famille

De Tim Heitz avec les voix de Matt Pokora, Justin Timberlake, ...

Mer 15/11 : 15h - Ven 17/11 : 15h - Sam 18/11 : 15h - Dim 19/11 : 15h



HARRY POTTER ET LE PRISONNIER D'AZKABAN

2h21/Aventure - Fantastique

D' Alfonso Cuaron avec Daniel Radcliffe, Emma Watson, Rupert Grint, ...

SÉANCE SPÉCIALE le Sam 18/11 : 20h30



KILLERS OF THE FLOWER MOON

3h27/Thriller - Drame historique

De Martin Scorsese avec Leonardo Di Caprio, Robert De Niro, Lily Gladstone, ... *Avertissement : des scènes, propos ou images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.*

Mer 22/11 : 20h30 - Jeu 23/11 : 20h30 - Sam 25/11 : 15h - Dim 26/11 : 15h



COMPLÈTEMENT CRAMÉ !

1h40/Comédie - Romance

De Gilles Legardinier avec John Malkovich, Fanny Ardant, Philippe Bas, ...

Mer 22/11 : 15h - Ven 24/11 : 15h - Mar 28/11 : 20h30



HARRY POTTER ET LA COUPE DE FEU

2h37/Aventure - Fantastique

De Mike Newell avec Daniel Radcliffe, Emma Watson, Rupert Grint, ...

SÉANCE SPÉCIALE le Sam 25/11 : 20h30



SOIRÉE HOMMAGE À LA SOCIÉTÉ DE PRODUCTION HAMMER LE VENDREDI 24 NOVEMBRE À 20H LES CICATRICES DE DRACULA

1h36/Horreur

De Roy Ward Baker avec Christopher Lee, Dennis Waterman, Jenny Hanley, ...

Interdit aux moins de 12 ans

Un Médiateur Culturel

au service de la promotion et du développement de l'Idéal Cinéma Jacques-Tati

Qui est-il ?

Gergaud Nicolas, nouveau Médiateur Culturel à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati, est diplômé d'une Licence HARPE (Histoire Archéologie Patrimoine) et d'un Master Culture et Patrimoine. Avant de travailler au cinéma, il a été Médiateur Culturel au Musée Départemental Matisse ainsi qu'à l'Écomusée de l'Avesnois.



Quelles actions seront menées à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati ?

Dans un premier temps, des parcours pédagogiques, activités et ateliers (découvertes d'objets anciens, réalisation de zootrope et thaumatrope, visionnage de films art et essai) seront progressivement mis en place, en étroite collaboration avec les enseignants et par des dispositifs tels que « École et Cinéma », « Collège au Cinéma », ...

L'organisation d'événementiels et d'expositions viendra enrichir et animer le cinéma en permettant une découverte du patrimoine d'Aniche (ex : démonstration de soufflage de verre).

Le 250^{ème} anniversaire de l'ouverture des Mines d'Aniche permettra la valorisation du patrimoine minier en collaboration avec le Centre Historique Minier de Lewarde.

L'objectif est également de travailler en équipe et en lien avec la Médiathèque Norbert-Ségaré ainsi que les associations culturelles d'Aniche autour de projets valorisant l'ensemble des structures autour de thématiques communes. Tout ce travail sera mené avec l'ensemble des acteurs culturels de la mairie et du personnel du cinéma.

Enfin, l'Idéal Cinéma Jacques-Tati renforcera et développera sa présence sur les réseaux sociaux afin d'accroître et simplifier sa visibilité.

Gagnez des affiches avec le Jeu Ciné

La Municipalité et le personnel de l'Idéal Cinéma Jacques-Tati, vous proposent un petit quizz interactif qui vous permettra peut-être de gagner des affiches de cinéma !

Pour participer, rien de plus simple !

Lorsque vous vous rendez à une séance ciné jusqu'au mardi 28 novembre, avant que le film ne commence, il vous suffira de vous connecter avec votre téléphone au jeu via le QR Code mis à disposition sur l'écran.

Consultez le règlement qui vous indiquera le fonctionnement du jeu ainsi que la façon de vous inscrire.

Alors, à vos téléphones et rendez-vous au cinéma pour tenter de gagner des affiches !

Cérémonie du 11 novembre

Le vendredi 11 novembre 2023, Aniche fêtera le 105^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et rendra hommage à tous les morts pour la France.



Déroulé de la cérémonie :

- 10h : Messe à l'Église Saint-Martin ;
- 11h15 : Rassemblement sur la Place Jean-Jaurès
- 11h30 : Départ du défilé qui empruntera les rues Wambrouck, Jean-Jaurès, Carnot et Fauqueux pour se rendre sur la Place Berrioz ;
- 11h45: Installation de l'Harmonie des Mineurs d'Auberchicourt, des portes-drapeaux et des personnalités ;
- 12h : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de la 1^{ère} Guerre Mondiale ;
- 12h45 : Départ du défilé qui empruntera la Place Berrioz et

la rue Henri-Barbusse où un vin d'honneur sera servi à la salle Claudine-Normand. Une exposition sur les 250 ans de la création des Mines d'Aniche organisée par la Société d'Histoire d'Aniche sera visible. Toutes les Sociétés, les Écoles et la Population sont invitées à y participer.

Les colis de la Ville et du CCAS Quand et pour qui ?

Depuis quelques années, les services communaux sont victimes de fraudes et de tromperies lors de l'inscription aux différents colis offerts par la municipalité.

En effet, force est de constater que des personnes ne faisant pas partie des corporations verrières et minières ou même des personnes décédées continuaient à bénéficier des colis. C'est pourquoi vous trouverez ci-après les dispositions prises pour éviter cet état de fait :

- **Colis de la Saint Laurent** : Vous avez entre 65 et 67 ans. Vous habitez Aniche et votre dernier employeur est une société verrière (Saint Gobain, Glaverbel, ...). Inscriptions terminées pour 2023. Prochaines inscriptions au printemps 2024 ;

OU

- **Colis de la Sainte Barbe** : Vous avez entre 65 et 67 ans. Vous habitez Aniche et votre dernier employeur est une société minière. Inscriptions jusqu'au 10 novembre auprès du Service Fêtes & Cérémonies (se munir d'un justificatif de domicile et d'une attestation de retraite) ;

OU

- **Colis de Noël du CCAS** : Vous avez plus de 68 ans et vous habitez Aniche. Inscriptions terminées pour 2023. Prochaines inscriptions en septembre 2024.



Et si nous pavions nos maisons pour les fêtes et les commémorations ?



À l'occasion des commémorations et des festivités, la municipalité offre un drapeau à celles et ceux qui veulent paviser leur maison.

Celui-ci est à retirer auprès du Service Fêtes & Cérémonies.

Attention, une charte d'engagement de paviser votre maison lors des différentes commémorations et fêtes nationales est à signer pour bénéficier du drapeau.

Renseignements auprès du Service Fêtes & Cérémonies par téléphone au 03 27 99 91 04 ou par mail à fcc@aniche.fr.

Un 1^{er} podium pour Lina au Dojo lama



Lina Hamadi se classe à une très belle 3^{ème} place du podium à l'International Hainaut Cup qui s'est déroulé le 7 octobre à Roselies en Belgique.

Cette 1^{ère} compétition internationale Cadettes a été parfaitement bien gérée par Lina qui lance une belle saison pleine de promesses.

Le judo vous intéresse ? Les cours ont lieu au Dojo « Laurent Giorgetti ». 2 séances sans engagement vous sont proposées :

Pour le JUDO

- Le mercredi de 17h30 à 18h30 pour les 4/5 ans (année 2018 et 2019)
- Les mardis et vendredis de 17h30 à 18h30 pour les 6/7 ans (année 2016/ 2017)
- de 18h30 à 19h30 pour les 8/12 ans (année 2011 à 2015)
- de 19h30 à 20h45 pour les 13 ans et plus (année 2010 et avant)

Pour le JU-JITSU

- Le mardi de 19h30 à 20h45 à partir de 15 ans

Pour la Gymnastique d'entretien

- Le lundi de 18h30 à 19h30

Suivez toute l'actualité du club sur le site : <https://dojolama.sportsregions.fr>. Plus de renseignements au 06 10 74 91 74.

Téléthon 2023 : Mobilisons-nous !

L'Office Municipal des Sports et la Municipalité, en partenariat avec de nombreuses associations locales anichoises, vous invitent à faire grimper la cagnotte du Téléthon du vendredi 1er décembre au dimanche 3 décembre avec différentes manifestations au programme :

Vendredi 1^{er} décembre de 17h à 21h et samedi 2 décembre de 14h30 à 18h à la salle Léo-Lagrange

Des défis, des ateliers, des jeux, des animations, des activités, des initiations, des démonstrations, ... autour du sport pour mettre le muscle sain au service du muscle malade

Dimanche 3 décembre

à 9h - Salle Léo-Lagrange

Marche du Téléthon

à 15h - Salle Louis-Pol

Spectacle de chorales et de danses

Toutes les sommes récoltées seront reversées à l'AFM Téléthon. Renseignements au 03 27 99 91 15.



Cross de La Tranchée de Kopierre

19 NOV 2023
Cross au stade des Navarres à Aniche

2 COURSES INSCRITES POUR LE CHALLENGE RUN OSTREVENT
4km : départ 9h à 5€ | 8km : départ 9h30 9€

2 courses enfants gratuites : départs 1 km à 10h15 et 2 km à 10h30

De nombreux lots à gagner dont un vélo offert par l'UCA
Inscription sur place ou préinscription sur le site <https://sites.google.com/view/anicheathletismeclub>

Scannez-moi

Ne pas jeter sur la voie publique - Création et Impression TS-Marketing Aniche - www.ts-marketing.fr - 06 82 81 71 97

L'Aliche Athlétisme Club organise dimanche 19 novembre, au stade des Navarres, son cross automnal baptisé pour la 5^{ème} année consécutive « La Tranchée de Kopierre ». Cette épreuve est organisée sous l'égide de nombreux sponsors.

Deux courses sont inscrites au « Challenge Run Ostrevent » à 9h et à 9h30, départs des 4 km et 8 km (5 € et 9 €). Deux courses enfants gratuites de 1 km et 2 km sont également prévues.

L'accueil des participants, les inscriptions et le retrait des dossards se font à partir de 7h45 à la salle Léo-Lagrange.

Les inscriptions auront lieu sur place ou se feront au préalable sur le site <https://sites.google.com/view/anicheathletismeclub>. Attention, si vous ne possédez pas de licence d'athlétisme, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (datant de moins d'un an) vous sera alors demandé.

De nombreux lots sont à gagner dont un vélo offert par l'UCA. Plus d'infos sur le Facebook [Aac Aniche](#).

« Allez les Tigres » toujours généreux



Vendredi 8 septembre, à la salle Louis-Pol, le club des supporters du SCA « Allez les Tigres » avait organisé une petite réception pour la remise d'équipement au Sporting Club Aniche.

Le président André Menez a ainsi offert 230 paires de chaussettes aux représentants du club de football.

Le Maire, Xavier Bartoszek, a souligné le sérieux et la rigueur dans les différentes manifestations organisées par le club (brocantes, lotos, voyages, ...).

Gustave Delaporte a rappelé les rendez-vous importants pour la bonne cause : les lotos à l'occasion d' Octobre Rose le 22 octobre et le Téléthon le 12 novembre. Le vice-président du SCA, Benoît Mercier, a remercié l'aide précieuse du club des supporters, toujours aux côtés des footballeurs.

Un nouveau président pour la Société de Chasse

Vendredi 15 septembre, à la salle Domisse, s'est tenue l'Assemblée Générale de la Société Anichoise de Chasse, en présence du Maire, Xavier Bartoszek.

Le comité a élu son nouveau président, Yannick Cambier, membre actif depuis plus de 20 ans. Une réunion sera prochainement organisée pour mettre en place le traditionnel Ball-Trap des Navarres pour les festivités de Kopierre 2024

La Société de Chasse compte aujourd'hui 23 membres actifs, une commission de 7 personnes qui prend toutes les décisions concernant le fonctionnement et 3 gardes assermentés : Bernard Savary, Éric Kosowski et Gery Colpin.



Nouveau bureau de l'association

Président : Yannick Cambier, Vice-Président : Jean-Baptiste Régniez, Secrétaire : Hubert Leleu, Secrétaire-Adjoint : Dany Barbieux, Trésorier : Jonathan Duffet, Vice-Trésorier : Hervé Drecq, Membres actifs : Jean-claude Liénard - Emmanuel Taquet.

Séances de furetage sur la Plaine des Navarres



La Société Anichoise de Chasse va procéder à des séances de furetage sur le site des Navarres. Celles-ci ont pour but de prévenir les dégâts commis aux cultures ou aux différentes structures du site, notamment les versants de butte.

Il est fortement recommandé d'éviter les zones matérialisées sur la carte ci-contre de 9h à 12h, aux dates suivantes :

- les samedis 25 novembre et 9 et 23 décembre ;
- les samedis 6 et 20 janvier 2024.

Une signalisation rappelant qu'un acte de chasse est en cours sera mise en place dès le début des opérations. Merci de bien vouloir éviter ces zones ou leurs abords aux dates et heures indiquées, de même que pour vos compagnons à quatre pattes. Il en va de la sécurité de tous et de chacun. Pour rappel, cette

démarche a pour but de pouvoir pratiquer l'activité en symbiose avec toutes les autres, en toute sécurité et dans le respect de chacun.

Brocante de Moove Dance, une réussite !

Dimanche 8 octobre, sous un soleil radieux, Aniche s'est animée grâce à la brocante organisée par l'association Moove Dance pour la 2^{ème} année consécutive.

De 8h à 14h, de très nombreux badauds ont sillonné la rue Verrier, et se sont adonnés au négoce de rue.

La qualité des articles et les prix attractifs ont fait le bonheur de nombreux acheteurs.

Le Maire, Xavier Bartoszek, n'a pas manqué de féliciter Laëtitia Henno et ses bénévoles pour l'organisation réussie de cette brocante.



Le Secours Populaire remercie ses partenaires



C'est une opération solidaire qui a été menée par l'antenne du Secours Populaire Français d'Aniche. Avant la rentrée, une distribution de cartables et de fournitures scolaires a été organisée pour permettre aux familles qui ne perçoivent pas d'allocations de pouvoir remplir le cartable des enfants et de bien commencer l'année scolaire.

Cette générosité n'aurait jamais pu avoir lieu sans l'aide des partenaires Amazon de Lauwin-Planque et Toyota Boshoku de Somain.

Le SPF tient également à remercier le Maire, Xavier Bartoszek, ainsi que les Services Techniques, toujours prêts à leur venir en aide.

La Légion Étrangère recherche des adhérents

Une amicale de la Légion Étrangère vient de se créer à Aniche, à l'initiative de Patrick Duroyon, ancien légionnaire. Cette amicale est destinée à conserver et renforcer les liens d'amitié et de camaraderie qui unissent les anciens légionnaires, issus de ce corps d'armée d'élite.

Ce dernier, membre actif de la section des Anciens Combattants, a rappelé les objectifs : « rassembler dans l'arrondissement mais aussi bien au delà, les anciens militaires qui ont servi dans cette arme, développer le sentiment de solidarité mais aussi de conseiller, guider les légionnaires nouvellement libérés et les aider dans le retour à la vie civile, célébrer les manifestations patriotiques. »

À ce jour, l'amicale compte une vingtaine de membres, tous issus d'Anciens Combattants de la Légion. Un appel est lancé pour les rejoindre. Vous êtes intéressé(e) ? Contactez Patrick Duroyon par téléphone au 06 05 39 00 40 ou par mail à patrick.duroyon61@gmail.com.

Une permanence se tient une fois par mois au local des Anciens Combattants, situé place Jaurès. La cotisation s'élève à 20 €/an pour les hommes et à 15 € pour les femmes.



Une grande exposition pour les 250 ans de la création des Mines d'Aniche

Un peu d'histoire...

Le 11 novembre 1773 est une grande date pour Aniche mais aussi sa région. Il y a 250 ans, huit directeurs créent une société : la compagnie des Mines d'Aniche, ayant pour but de rechercher et d'extraire le charbon dans le sous sol du secteur à l'instar de la compagnie d'Anzin, créée 53 ans plus tôt.

Le Marquis de Traisnel, Claude-Constant Juvénal d'Harville des Ursins avait obtenu de la cour du roi Louis XV, l'autorisation exclusive d'ouvrir et d'exploiter des mines de charbon sur un territoire compris entre la Scarpe au nord et à l'ouest, la Sensée au sud, et la route reliant Marchiennes à Bouchain à l'est.



Avec ses associés M. Béranger, de Douai, de M. Dehault de Lussus, conseiller du Roi et Trésorier Général du Hainaut, M. Desvignes père, de Valenciennes, M. Dusart, Trésorier de la ville de Valenciennes, Mathias Desvignes, fermier à Hordain, M. Léonard Louis Lanvin, fermier à Fressain et M. Deheugnies, de Condé, ils vont entreprendre les premiers travaux sur Fressain puis Monchecourt mais sans succès.

Sous les ordres de Prosper Quicampoix, premier directeur des travaux du fond, le matériel de fonçage est transporté à Aniche où sont ouvertes sur un même site les fosses Sainte Catherine et Saint Mathias, c'est dans le premier puits que l'on découvre la houille le 16 septembre 1778.

Une grande aventure du charbon commence sur le territoire de la commune et sur l'ensemble de la région, elle se terminera presque deux siècles plus tard avec la remontée des dernières gaillettes à Roost-Warendin pour le Nord et Oignies pour le Pas de Calais.

Quelques chiffres

50 puits ou avaleresses ont été foncés sur l'ensemble du douaisis dont 11 à Aniche, auxquels s'ajoutaient des usines (briquettes à Somain, cokerie à Waziers et lavoir à Pecquencourt), un réseau ferré avec une gare minière à Aniche, des ateliers centraux à Auberchicourt et un rivage près de Douai où le charbon était transporté par péniches.

Sans oublier les nombreuses cités et corons toujours bien présents dans nos villes et qui font l'objet aujourd'hui de rénovation.

La Société d'Histoire d'Aniche, avec le concours de la municipalité et de plusieurs associations, célèbrent cet anniversaire en organisant une grande exposition salle Claudine-Normand du vendredi 10 au dimanche 12 novembre.

Le public pourra découvrir, au travers de nombreux panneaux, maquettes, outils, tableaux, livres et différents objets divers, l'histoire de cette compagnie et celle de ses travailleurs.

Les géants représentant cette corporation feront l'honneur de présider cette manifestation.

L'exposition sera réservée aux écoles le vendredi 10 novembre et ouverte au public les samedi 11 et dimanche 12 novembre de 9h à 12h et 14h à 18h. L'entrée est libre.



Collecte de sang

DON DE SANG
Privilégiez le rendez-vous !

ANICHE
MERCREDI 6 DECEMBRE
10h à 12h30
14h à 18h
Salle Claudine-Normand
3 rue Henri-Barbusse

Inscription sur : <https://bit.ly/3AfPkFk>

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

[dondesang.afs.centre.fr](https://bit.ly/3AfPkFk)

Super Loto



Le club des supporters du Sporting Club Aniche « Allez les Tigres » organise un Super Loto au profit du Téléthon, animé par Ludo et Momo, le dimanche 12 novembre à la salle Louis-Pol.

Les jeux débiteront à 15h et l'ouverture des portes se fera à 11h.

7 séries en bons d'achat et de nombreux lots de valeur sont à gagner... Jeux intermédiaires. Buvette et restauration rapide sur place.

- le carton à 1,50 €
- la planche de 24 cartons à 20 €

Renseignements et réservations au 06 64 72 95 24, au 06 81 59 01 36 ou au 06 25 07 80 88.

Noël au Luxembourg



Le club des supporters du Sporting Club Aniche « Allez les Tigres » organise le samedi 16 décembre un voyage pour découvrir le Marché de Noël au Luxembourg.

Ce marché vous fera voyager et vous permettra de découvrir mille et une idées de cadeaux dans les chalets typiques animés.

Le tarif est fixé à 27 € par personne.

Inscrivez-vous avant le 8 décembre auprès de Gustave au 06 25 07 80 88 ou d'André au 06 63 59 44 45.

Les inscriptions ne seront effectives qu'à réception des règlements. Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation par les associations.

Noël en Hollande



L'association du Quartier Berrioz organise le samedi 2 décembre un voyage pour découvrir le Marché de Noël à Valkenburg en Hollande.

Ce marché vous fera voyager dans ce charmant village hollandais où le marché de Noël se situe dans des grottes souterraines.

Le tarif, comprenant le transport et l'entrée de la grotte, est fixé à 50 € par personne et à 45 € pour les moins de 11 ans. Inscrivez-vous avant le 17 novembre auprès de Mme Derain au 06 07 02 73 40 ou de M. Brzezinski au 06 18 72 09 39 ou par mail à assoberrioz2014@gmail.com.

Préparez Noël avec l'ADALA



Du mardi 28 novembre au mercredi 20 décembre, venez découvrir ou (re)découvrir les créations des artistes locaux de l'Art'DALA !

Peintures, aquarelles, bougeoirs, sujets et sculptures en bois ou céramique, ... Autant d'idées cadeaux originales, artisanales et locales pour gâter vos proches à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Et pour les artistes en herbe, pourquoi ne pas offrir des séances découvertes des différentes pratiques artistiques? Rendez-vous à l'Espace François-Longelin, rue Léo Lagrange, les mardis, mercredis et samedis de 14h30 à 17h30.

Et pour faire patienter les petits et les grands, venez construire en famille votre sapin décoratif en bois lors d'un atelier ludique et convivial en compagnie de l'association ESI le mercredi 6 décembre de 14h à 17h à l'Espace Longelin.

L'atelier est gratuit. Le nombre de places est limité. Inscription obligatoire avant le 2 décembre auprès de Béo ou 07 68 87 74 92 ou par mail à contact@adala.fr.

L'AADEI : une association européenne par définition

Grèce, Italie, Espagne : ce sont ces trois pays, à 3 heures de vol d'Aniche, que l'Association Anichoise pour le Développement des Echanges Internationaux a proposé de programmer cette année à la demande de ses adhérents.

Dépaysement, découvertes historiques et archéologiques majeures, mais aussi marche « sportive » dans les reliefs italiens ..., et bien-sûr, soleil repos et cuisine typique ont permis à chacun de satisfaire ses envies.

En effet, l'AADEI a organisé en septembre-octobre 2023 deux séjours en Crète, au Sud-Est de l'île d'Irapétrou (une semaine pour certains adhérents, deux semaines pour les autres).

Autre destination ensoleillée : Circuits dans la région des Pouilles en Italie du Sud (région formant le talon de la « botte » italienne) du 26 septembre au 04 octobre. Au programme : Naples, Pompéi, Vieste, Castel del Monte, ... On peut résumer les avis des voyageurs par cette petite phrase : « C'était merveilleux mais fatigant... ! »



Et enfin, pour attendre patiemment la fin de l'hiver, l'AADEI propose un séjour d'une semaine du 27 janvier au 03 février 2024 aux îles Canaries à Tenerife sur la côte Sud-Ouest de l'île (plages de sable figurant parmi les plus belles de l'île).

L'hôtel « Ôclub Experience Labranda Suites Costa Adeje 4* », sa formule « tout inclus » et ses 4 restaurants, 5 bars, 3 piscines, centre de fitness, terrain multisport... sera également le point de départ des excursions-découvertes de l'île espagnole.

Les inscriptions doivent se faire sans attendre en téléphonant aux numéros précisés ci-dessous (détails et fiches d'inscription sur le site internet de l'association : www.aadei.fr).

Contacts et infos : 06 83 19 46 34 (Jocelyne Bizé) ou 06 72 50 29 80 (Marie-Françoise Hosselet).

Une semaine pour bien vieillir ensemble !



« Vieillir ensemble, une chance à cultiver ! » Tel était le thème de cette 72^{ème} édition de la Semaine Bleue, événement national dédié aux seniors.

Encadrés par l'équipe du CCAS et de l'Espace de Vie Sociale L.E.P.H.A.R.E., les retraités et personnes âgées ont été mis à l'honneur durant une semaine.

Lancée lundi 2 octobre par un super loto, la Semaine Bleue s'est poursuivie par un concours de belote le mardi, des jeux musicaux intergénérationnels le mercredi et un atelier « Remue-Méninges » le jeudi pour se clôturer par une séance ciné le vendredi 6 octobre.



La Semaine Bleue a pour objectif de faire vivre la conviction selon laquelle vieillir ensemble est une chance, pour les personnes âgées mais aussi les jeunes générations.

Cela leur permet de contribuer mutuellement à la vie sociale et citoyenne, de bénéficier des ressources de chacun et de construire des projets communs tout en tissant des liens durables.

Cependant il s'agit d'une chance à cultiver qui doit se construire, être nourrie et enrichie des apports et des regards de chacun pour lutter contre la vision négative de l'avancée en âge.





Permanences

Permanences

CNL59, ADIL, France Rénov', ...

Problème de justice, de logement, de maladie, ou simplement un conseil ou de l'aide, des permanences gratuites sont régulièrement assurées à Aniche.

Permanences CNL59 (Confédération Nationale du Logement)

le mercredi 15 novembre de 9h à 12h à la Maison « France Services ».

Infos au 03 20 07 09 58 ou à contact@cnl59.fr

Permanence France Rénov'

sur RDV le mercredi 29 novembre de 14h à 17h à la Maison « France Services ».

Infos au 03 27 71 37 42 ou à info-energie@cc-coeurdostrevent.fr

Permanence SOLHA (Information sur la rénovation de l'habitat)

le vendredi 1^{er} décembre de 8h30 à 12h au Centre Communal d'Action Sociale.

Permanences ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

sur RDV le vendredi 1^{er} décembre de 14h à 16h30 à la Maison « France Services ». Infos au 03 59 61 62 59

Permanence des Conseillers Départementaux

Charles Beauchamp et Maryline Lucas assureront une permanence en Mairie de 18h à 19h le mercredi 22 novembre

Permanences du Secours Catholique

sur RDV les mardis 7 et 21 novembre au Centre Communal d'Action Sociale. Infos au 06 84 21 04 18

Permanences du Trésor Public



Pour assurer un service de qualité aux Anichois et les aider dans leurs démarches administratives, des permanences auront désormais lieu à la Maison France Services d'Aniche tous les vendredis matins de 8h45 à 11h45 uniquement sur prise de rendez-vous par téléphone au 03 27 93 48 48 ou sur le site des impôts : www.impots.gouv.fr dans la rubrique « Contact et RDV ».

FINANCES PUBLIQUES

Troubles psychiques :

un accompagnement à domicile pour améliorer les soins

Le Centre Hospitalier de Somain, secteur 59G25, vous informe de la création d'un nouveau dispositif pour la prise en soins des patients présentant des troubles psychiques : l'Equipe de Soins Psychiatriques A Domicile (ESPAD).

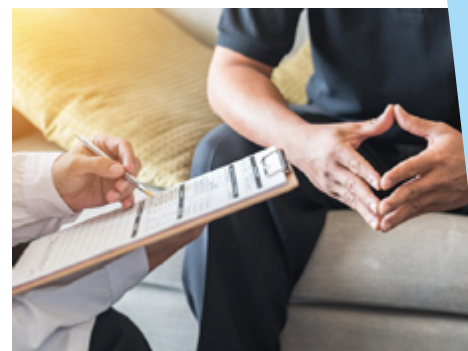
Sur avis du médecin psychiatre du secteur, des visites à domicile seront proposées avec votre accord pour évaluer votre situation et vous accompagner dans une prise en soins adaptée à vos besoins.

Par le biais du médecin traitant ou un passage aux urgences, par exemple, le passage de l'ESPAD peut être sollicitée (toujours avec accord du psychiatre du secteur).

Cette équipe mobile vient compléter les dispositifs disponibles sur le secteur :

- 3 CMP (Centre Médico-Psychologique) : Somain, Auberchicourt (CMP du secteur d'Aniche) et Orchies proposent une consultation d'accueil et d'orientation (avec un infirmier, un psychologue ou un étudiant psychologue) de 11h à 12h du lundi au vendredi sans rendez-vous.
- Le n° 3114 « Souffrance et Prévention Suicide », joignable 24H/24, 7J/7 et gratuit.

Contact : Centre Hospitalier de Somain au 03 27 93 09 09 ou CMP Auberchicourt au 03 27 08 00 17.



Le Champ Voisin nous a ouvert ses portes

Beaucoup de monde a répondu présent, samedi 23 septembre, rue Dubray sur l'ancien stade de football, à l'invitation d'Alexis et Marion, les deux jeunes maraîchers.

Ce fut l'occasion de découvrir leur vente à la ferme et d'échanger sur le chemin parcouru depuis près d'un an mais également l'occasion de célébrer les 20 ans du mouvement national « Terre de Liens ».

Après une visite des cultures, le Président de

l'association « Terres de Liens », le Maire, Xavier Bartoszek et le Président de Coeur d'Ostrevent, Frédéric Delannoy, ont successivement pris la parole.

On notait également la présence du CME-CMJ, des conseillers départementaux du Canton, Charles Beauchamp et Maryline Lucas, mais aussi de la Conseillère Régionale, Mady Dorchies.

Un superbe évènement pour un projet magnifique qui favorise les circuits courts et la nourriture saine pour tous.



Chez Feuilles & Fleurs : Noël, tout un art !

La boutique Feuilles & Fleurs est heureuse de vous convier à ses journées Portes Ouvertes qui se dérouleront les samedi 25 et dimanche 26 novembre.

Venez découvrir son univers de Noël et les nouvelles créations de M.C... en avant-première le samedi 25 novembre de 9h à 19h30 et le dimanche 26 novembre de 9h à 17h au n°17 rue Patoux.

Renseignements au 03 27 90 38 11.



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Rassemblement Citoyen, Aniche, ma commune, j'y tiens

« On ne nous dit pas tout ! »

Au mois d'août, grosse surprise : les veuves de verriers n'ont plus droit au colis de Saint-Laurent. Quant aux retraités, il leur était fait obligation de s'inscrire.

Maintenant il paraît que les colis de Sainte-Barbe, destinés à tous les autres retraités sont supprimés.

Voilà comment la majorité fait des économies sur la solidarité. Encore heureux que le CCAS qui a son propre budget, maintienne son colis aux personnes âgées.

Les suppressions de colis ne sont pas le résultat des délibérations du Conseil municipal qui n'a pas été consulté, mais émanent d'une décision du Bureau municipal (le maire et les adjoints).

Soulignons qu'au regard du Code des Collectivités territoriales, le Bureau municipal n'existe pas ! Une instance informelle aurait donc le pouvoir de passer outre les compétences du Conseil municipal ?

Elle aurait aussi celui de mettre fin aux traditions : la reconnaissance due à ceux qui ont par leur travail, fait la renommée de notre commune, le lien transgénérationnel,

Le Cœur d'Aniche aurait-il la forme d'un tiroir-caisse ?

Michel Meurdesoif, Conseiller Municipal.

Rassemblement National (Texte non communiqué)

Aniche vous informe sur l'Emploi

Pour vous conseiller et vous aiguiller dans votre recherche d'emploi ou de formation, Aniche se mobilise et organise, en partenariat avec d'autres communes et des acteurs de l'emploi, des événements adaptés à votre situation.

Vous trouverez ci-dessous les opportunités à venir sur le territoire :

Rendez-vous le 9 novembre
pour une Journée « Lumières sur les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire »
à Auberchicourt

Venez découvrir ce secteur d'activité encore méconnu qui offre de nombreuses opportunités.

Info et inscription au 03 74 52 00 63.

Marché de l'Emploi le 28 novembre

MARCHÉ DE L'EMPLOI

randstad

plus de 700 offres dans les hauts de France

🕒 9h à 12h - 14h à 17h 📅 28 Novembre 2023 📍 Salle Louis Pol, Aniche 59580

CDD

Formation

CDI

Intérim

Contrôleur qualité Comptable

Mécanicien Câbleur Chauffeur PL

Technicien de maintenance Cariste

Commerce Tertiaire

Agroalimentaire
Automobile BTP

Transport Logistique
Ferroviaire

Recrutements H/F

Secrétaire Ouvrier du bâtiment Manutentionnaire Plombier

Préparateur de commande Ingénieur Chef d'équipe Soudeur

Conducteur d'engin Agent de production Conducteur de ligne

Animations

Friterie solidaire

Atelier CV

Ensemble pour agir et Entreprendre



Vous souhaitez entreprendre et vous avez besoin d'aide pour réussir votre création d'entreprise ?

Monter votre projet avec votre conseiller BGE, trouver les financements et développer les compétences indispensables avec les formations dispensées. On en parle ?

La BGE tiendra des permanences les jeudis 9 et 23 novembre et 7 décembre de 13h30 à 17h au Centre Communal d'Action Sociale, sur rendez-vous auprès de votre conseiller BGE par téléphone au 03 20 19 20 00 ou par mail à douaisis@bge-hautsdefrance.fr.

Zoom sur Pôle Emploi et la Maison France Services

Vous recherchez un emploi ? Accédez aux services en ligne de Pôle Emploi au plus proche de chez vous !

La Maison France Services, située en face de la mairie d'Aniche, au n°5 rue Henri-Barbusse, vous offre un accès internet gratuit pour vous connecter aux services numériques de Pôle emploi.

Accompagné par des agents formés et disponibles, vous pourrez effectuer vos démarches de recherche d'emploi :

- vous actualiser,
- gérer votre dossier et contacter votre conseiller,
- vous inscrire ou vous réinscrire,
- consulter des offres d'emploi,
- publier votre CV en ligne,
- chercher une formation,
- solliciter l'offre de service numérique du Pôle emploi (Emploi Store).

La Maison France Services est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h uniquement sur rendez-vous.

N'hésitez pas à la contacter par téléphone au 03 27 99 40 52 ou par mail à ccas-aniche@france-services.gouv.fr.

En plus des démarches pour votre recherche d'emploi, la Maison France Services vous permet de réaliser des démarches administratives liées à votre situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Il vous est possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État suivants :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| • la Direction Générale des Finances Publiques | • La Caisse d'Allocations Familiales |
| • le Ministère de l'Intérieur | • L'Assurance Maladie |
| • le Ministère de la Justice | • L'Assurance Retraite |
| • La Poste | • La Mutualité Sociale Agricole |





SORTEZ VOS AGENDAS !



Jusqu'au 10 novembre

Inscription pour le
Colis de la Sainte Barbe

Du 6 au 24 novembre

Inscription
pour les friandises de Noël

Le 7 novembre

Permanence du Secours Catholique

Atelier Numérique à la Médiathèque

Le 8 novembre

L'Heure du Conte

Les Bébés d'EMMA

Le 9 novembre

Journée « Lumières sur
les métiers de l'agriculture
et de l'agroalimentaire »

Permanence BGE

École des Parents : Comment aider
son adolescent à traverser cette
période de chamboulement ?

Du 10 au 12 novembre

Exposition pour les 250 ans de la
création des Mines d'Aniche

Le 11 novembre

Cérémonie du 11 novembre

Le 12 novembre

Super Loto

Les 13, 14 & 15 novembre

Réunions d'échanges
entre habitants

Le 14 novembre

Atelier Numérique à la Médiathèque

Le 15 novembre

Spectacle Transparent
à la Médiathèque

Bébés Lecteurs

Permanence CNL59

Jusqu'au 15 novembre

Fées d'ici et d'ailleurs...

Du 17 nov. au 21 déc.

Avis d'Enquête Publique

Le 18 novembre

Journée
des Assitantes Maternelles

Le 19 novembre

Cross de la Tranchée de Kopierre

Le 21 novembre

Permanence du Secours Catholique

Atelier Numérique à la Médiathèque

Le 22 novembre

Atelier Parents/Enfants : Fabrication
d'un Calendrier de l'Avent

Les Bébés d'EMMA

Permanence des
Conseillers Départementaux

Le 23 novembre

Permanence BGE

Le 25 novembre

Séance de furetage
sur la Plaine des Navarres

Les 25 & 26 novembre

Portes Ouvertes
chez Feuilles & Fleurs

Le 26 novembre

Fête de la Sainte Cécile

Le 28 novembre

Marché de l'Emploi Randstad

Atelier Numérique à la Médiathèque

Du 28 nov. au 20 déc.

Découverte des créations d'artistes
à l'ADALA

Jusqu'au 28 novembre

Gagnez des affiches
avec le Jeu Ciné

Le 29 novembre

Permanence France Renov'

Le 1^{er} décembre

Permanence SOLIHA

Permanence ADIL

Du 1^{er} au 3 décembre

Téléthon 2023

Le 2 décembre

Noël en Hollande

Le 6 décembre

L'Heure du Conte

Les Bébés d'EMMA

Construisez en famille votre sapin en
bois avec l'ADALA

Collecte de sang

Du 6 au 10 décembre

En route pour le Village de Noël

Le 7 décembre

Permanence BGE

Le 9 décembre

Séance de furetage
sur la Plaine des Navarres

Le 10 décembre

Tirage au sort
de la Tombola de l'UCAA

Le 13 décembre

Bébés Lecteurs

Les Bébés d'EMMA

Le 16 décembre

Noël au Luxembourg

Les 23 décembre 2023,

6 et 20 janvier 2024

Séances de furetage
sur la Plaine des Navarres

Du 27 janv. au 3 fév. 2024

Voyage aux îles Canaries
avec l'AADEI

Jusqu'au 5 juin 2024

Appel à Talents - Concours Photo

LA MACHINE À REMONTÉ LE TEMPS

Chaque mois, la Municipalité vous invite à remonter le temps à travers l'Histoire de notre commune. Une formidable occasion pour certains de découvrir les moments insolites qui ont ponctué notre histoire locale, et pour d'autres, de faire de formidables retrouvailles en ravivant des souvenirs.

Ce mois-ci nous remontons l'Histoire de la fosse de l'Archevêque, la dernière creusée sur le territoire d'Aniche...



La fosse de l'Archevêque fût la dernière creusée sur le territoire d'Aniche par la compagnie des mines d'Aniche.

Les travaux débutèrent en 1854 et l'exploitation commença en 1857. Le chevalet en bois fût remplacé par un en métal en 1885-1886.

Lors de l'arrêt de l'exploitation en 1938, 700 mineurs y travaillaient encore représentant 200 familles.

8 727 525 tonnes de charbons furent extraits de ce puits. En octobre 1918, les installations de surface, chevalet et bâtiments furent complètement détruits par les allemands.

Le 18 septembre 1920, première descente du personnel après reconstruction des installations. En juillet 1938, c'est l'arrêt de l'exploitation. La fosse servira d'aérage et de service pour la fosse Sainte-Marie d'Auberchicourt.

En 1969, le puits profond de 589 mètres est remblayé. Le 13 mai 1976, après destruction des bâtiments, le chevalement est abattu.

Au début du XX^{ème} siècle, Charbonnages de France matérialise la tête de puits Archevêque. Les seuls vestiges qui demeurent de l'exploitation minière, outre le terail, remodelé en espace vert et la cité « Archevêque », se résument à des soubassements du mur d'enceinte sur quelques dizaines de mètres.

Crédits photos : Société d'Histoire d'Aniche

